

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 25 juin 2024, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 19 juin 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELBECQUE Benoît, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Daniëlle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOULART Annie, BRAEM Christel, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphine, DELEPINE Michèle, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry (jusqu'à la question 23), DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, FLAHAUT Karine, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FRAPPE Thierry, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEFEBVRE Daniel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MAESELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, PERRIN Patrick, PHILIPPE Daniëlle, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique, WILLEMANT Isabelle

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à DAGBERT Julien, GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, SOUILLIART Virginie donne procuration à DUBY Sophie, DUPONT Jean-Michel donne procuration à LAVERSIN Corinne, BARRÉ Bertrand donne procuration à BERTOUX Maryse, BOMMART Émilie donne procuration à BERROYER Lysiane, DELETRE Bernard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DERUELLE Karine donne procuration à PÉDRINI Léo, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, FACON Dorothée donne procuration à DEROUBAIX Hervé, FIGENWALD Arnaud donne procuration à LEFEBVRE Nadine, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HEUGUE Éric donne procuration à THELLIER David, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, NOREL Francis donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, OPIGEZ Dorothée donne procuration à PHILIPPE Danièle, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice, PREVOST Denis donne procuration à SGARD Alain, SWITALSKI Jacques donne procuration à ANTKOWIAK Corinne, TASSEZ Thierry donne procuration à BRAEM Christel

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELHAYE Nicole, DOMART Sylvie, ELAZOUZI Hakim, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, HERBAUT Emmanuel, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MARCEL-LAK Serge, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, RUS Ludivine, SAINT-ANDRÉ Stéphane, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, WALLET Frédéric

Madame PRUD'HOMME Sandrine est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
25 juin 2024

TRANSITION NUMERIQUE, INNOVATION ET EMPLOI

ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE TERRITORIALE DE
L'AGGLOMERATION DE BETHUNE BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

Enjeu : Développer l'innovation technologique, territoriale et sociale. Construire un écosystème d'innovation et une dynamique start-up

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane a voté en décembre 2017 sa première feuille de route numérique avec 6 axes principaux autour du territoire intelligent : Gouvernance, Economie, Mobilité, Société, Environnement et Qualité de Vie. Un bilan de cette feuille de route a été dressé et a permis de conclure à l'écriture d'une nouvelle version de cette feuille de route numérique.

Le projet de territoire, voté par l'Agglomération en décembre 2022, fait largement écho à la transformation numérique, le numérique étant transversale à l'ensemble de ces 4 enjeux.

La feuille de route numérique territoriale est donc le reflet de celui-ci, et se décline en 5 enjeux :

- Enjeu 1 : Le numérique au service du renforcement de la coopération et du soutien aux 100 communes ;
- Enjeu 2 : Le numérique au service de l'adaptation aux conséquences du changement climatique et la protection de la nature ;
- Enjeu 3 : Le numérique au service de la garantie du « bien-vivre ensemble » et de la proximité sur le territoire ;
- Enjeu 4 : Le numérique au service de l'accélération des dynamiques de transition économique ;
- Enjeu 5 : Le numérique au service de l'efficacité administrative.

Dans ce cadre, la feuille de route numérique territoriale fait notamment référence au recensement des besoins numériques et aux préconisations issues de l'étude menée en 2022 au titre du fond « transformation numérique des territoires » pour permettre une gouvernance numérique partagée, à la politique communautaire d'inclusion numérique du territoire (suite à l'étude menée en 2018 pour la lutte contre l'illectronisme), ainsi qu'à notre stratégie en matière d'innovation et de transformation numérique.

Elle est le fruit d'un écosystème partenarial qui doit bénéficier à l'Agglomération et à ses communes. A cet effet, les communes de l'Agglomération ont été consultées en deux temps : par la présentation du projet de feuille de route numérique dans les réunions de territoire d'avril

2024, et par la mise en place d'un questionnaire permettant de relever leurs besoins entre avril et mai 2024. Ce questionnaire a notamment permis la mise en cohérence des priorités de l'Agglomération avec celles des communes en matière de numérique.

Finalement, elle permettra d'obtenir des fonds au titre du FEDER via la Région Hauts de France afin de financer une partie des actions intercommunales ou communales s'y rattachant.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 10 juin 2024, il est proposé à l'Assemblée d'adopter cette nouvelle feuille de route numérique territoriale de l'Agglomération et d'autoriser le dépôt d'un dossier de financement au titre du FEDER auprès de la Région Hauts-de-France pour financer une partie de ces actions.»

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

ADOPTE la nouvelle feuille de route numérique territoriale de l'Agglomération.

AUTORISE le dépôt d'un dossier de financement au titre du FEDER auprès de la Région Hauts-de-France pour financer une partie de ces actions.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **27 JUIN 2024**

Et de la publication le : **28 JUIN 2024**
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,



DUBY Sophie



DUBY Sophie

Adoption de la feuille de route numérique territoriale de l'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

LA FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE TERRITORIALE

- Une ambition sur la stratégie Numérique du Territoire pour ses Communes et la Communauté d'Agglomération
- Une stratégie reprenant les attentes des communes (Questionnaire avril 2024) telles que :
 - ✓ **Permettre aux petites communes principalement la mutualisation** dans une logique de gain financier et de sécurisation mais également du conseil en ingénierie
 - ✓ **Avoir un appui de l'Agglomération** (partager des retours d'expériences, des conseils et propositions : meilleure information et accompagnement des projets communaux)
 - ✓ **Accompagnement sur la cybersécurité et sécurisation des données**
 - ✓ **Simplification des démarches**, réactivité dans les délais
 - ✓ **Modernisation des services**
- Une stratégie Numérique en écho aux priorités du Projet de Territoire

UN DOCUMENT COLLECTIF ET PARTAGÉ

CONTEXTE :

- **La première feuille de route numérique votée en décembre 2017 avec 6 axes principaux autour du territoire intelligent** : Gouvernance, Economie, Mobilité, Société, Environnement, Qualité de vie

Exemples d'actions réalisées : dématérialisation des procédures d'urbanisme, médiation aux usages du numérique, aménagement en haut débit, accueil de start-ups oeuvrant dans les champs d'action du projet numérique du territoire

- **La politique communautaire de l'inclusion numérique du territoire**
- **La stratégie en matière d'innovation et de transformation numérique** : Cluster Territoire Intelligent, lac de données avec le développement de la plateforme numérique territoriale partagée de l'AULA, etc.
- **Le recensement des besoins numériques et les préconisations depuis l'étude menée en 2022 au titre du fond « transformation numérique des territoires » pour permettre une gouvernance numérique partagée**

UN ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL :



Ecriture et mise en oeuvre de
la feuille de route

Les communes



Partenaires à la mise en
oeuvre



Agence d'urbanisme de
l'Artois
Plateforme numérique
territoriale partagée



Somme Numérique

Sauvegarde,
Archivage,
Data Center à
destination des
collectivités



Centre de gestions 62 et 59
Mairie Connectée
eAdministration (i-Parapheur, ...)
Accompagnement des communes de – de
2000 habitants + DPO (RGPD)

Ecosystème
économique et
associatif

Réseau des entreprises
numériques
(Guide, évènement NEC),
French Tech Artois



Les Assembleurs
pour un numérique inclusif
en Hauts-de-France

Département du Pas de Calais et
les Assembleurs
Coordination des acteurs de
l'inclusion numérique



Région Hauts de France et UE

Accompagnement et financement de
certaines actions de la feuille de route



Fibre 59-62

Bâtiments publics
(télécom), espaces
publics connectés,
communauté
éducative

LE TRAVAIL ENGAGE AVEC LES COMMUNES :

- **Présentation de la feuille de route numérique en réunions de territoire en avril 2024**
- **Envoi d'un questionnaire à l'ensemble des communes suite à ces réunions entre avril et mai 2024** : l'objectif était de mettre en cohérence les priorités de l'Agglomération avec celles des communes, de recenser les communes ayant des projets de transformation numérique, et d'établir les attentes de celles-ci vis à vis de la feuille de route numérique.
→ *42 communes ont répondu entre fin avril et fin mai 2024*

L'OBTENTION DE FINANCEMENT :

Elle doit permettre d'obtenir des fonds au titre du FEDER via la Région Hauts-de-France afin de financer une partie des actions intercommunales et communales s'y attachant.





7. Pensez-vous intéressant qu'une personne au sein de votre commune soit un référent numérique ?

● Oui	36
● Non	6



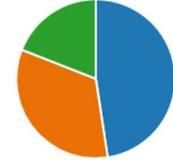
8. Ce référent numérique est-il identifié dans votre commune ?

● Oui	15
● Non	21



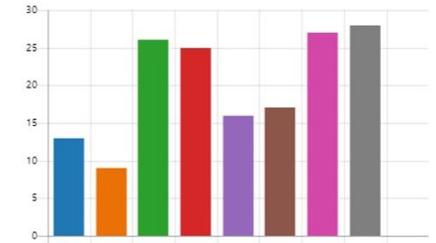
15. Dans le cadre de l'écriture de cette feuille de route, quel est le niveau d'engagement souhaité pour votre commune ?

● A minima, être tenu informé	20
● Participer à des réunions de c...	14
● Etre acteur d'un projet en coo...	8
● Autre	0



16. De manière plus générale, sur quelle(s) thématique(s) numérique(s) souhaiteriez-vous travailler en priorité sur le territoire ?

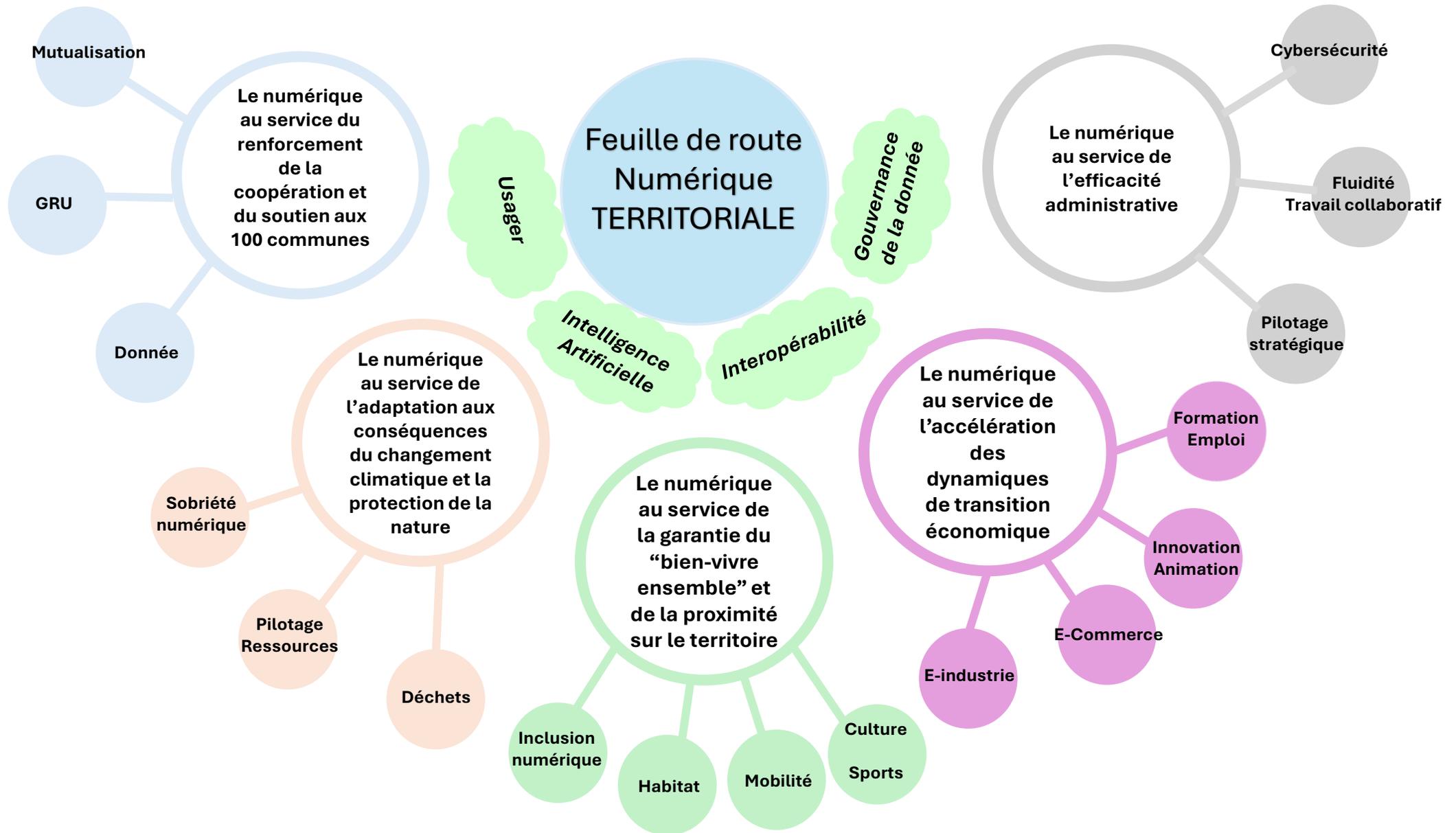
● La culture	13
● Le sport	9
● Le pilotage énergétique (éclair...	26
● La cybersécurité	25
● La gestion de la donnée et l'o...	16
● L'Intelligence Artificielle	17
● La Gestion de la Relation Usag...	27
● L'efficacité administrative (socl...	28
● Autre	0



Les principales attentes des communes :

- ✓ **Permettre aux petites communes principalement la mutualisation** dans une logique de gain financier et de sécurisation mais également du conseil en ingénierie
- ✓ **Avoir un appui de l'Agglomération** (partager des retours d'expériences, des conseils et propositions : meilleure information et accompagnement des projets communaux)
- ✓ **Accompagnement sur la cybersécurité et sécurisation des données**
- ✓ **Simplification des démarches**, réactivité dans les délais
- ✓ **Modernisation des services**

FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE TERRITORIALE



MISE EN COHERENCE AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire fait largement écho à la transformation numérique, la feuille de route numérique territoriale en est donc le reflet :



1. Le numérique au service du renforcement de la coopération et du soutien aux 100 communes

- ✓ Mutualisation (Exemple : responsable de sécurité des systèmes d'information mutualisé)
- ✓ Relation avec les citoyens (Exemple : développement d'un pass MultiServices citoyens)
- ✓ Politique de la donnée

IA

- ✓ Mise en place d'un système d'inspection de la voirie par intelligence artificielle

2. Le numérique au service de l'adaptation aux conséquences du changement climatique et la protection de la nature



- ✓ Sobriété numérique (Exemple : coordination concernant la filière de reconditionnement et de dons de matériels informatiques)
- ✓ Mobilité / Pilotage et gestion des ressources et de l'énergie (Exemple : gestion technique intelligente et centralisée des bâtiments -économie d'énergie)
- ✓ Gestion des déchets (Exemple : outil pour optimiser les tournées de collecte)

IA

- ✓ Supervision des équipements de production et distribution de l'eau

IA

- ✓ Outil de suivi et de gestion des cours d'eau



3. Le numérique au service de la garantie du “bien-vivre ensemble” et de la proximité sur le territoire

- ✓ Habitat (Exemple : Développer les applications permettant la gestion du permis de louer et de l'habitat indigne)
- ✓ Inclusion numérique (Exemple : Actions des conseillers numériques de l'Agglomération)
- ✓ Culture (Exemple : Mise en place du réseau de lecture publique)



4. Le numérique au service de l'accélération des dynamiques de transition économique

- ✓ E-industrie (Exemple : Accompagner les projets des industriels dans le cadre du numérique et à leur montée en compétences)
- ✓ E-commerce (Exemple : Accompagner à la montée en compétences des artisans et commerçants et coordonner les dispositifs existants)
- ✓ Animation, Innovation (Exemple : Animer le réseau des acteurs du numérique)



5. Le numérique au service de l'efficacité administrative

- ✓ Fluidité (Exemple : Dématérialisation des processus)
- ✓ Transversalité et collaboration (Exemple : Mettre en oeuvre un nouvel intranet, extranet collaboratif)
- ✓ Cybersécurité (Exemple : Sensibilisation des agents)
- ✓ Plateforme de supervision et d'hypervision de la sécurité des Systèmes d'Information

IA

PLANNING ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL A L'ECHELLE TERRITORIALE

